

Achat	Potentiel	20%
Objectif de cours		7,20 €
Cours au 28/10/2013 (c)		5,98 €
NYSE Alternext		
Reuters / Bloomberg	ALCOG PA / ALCOG FP	

Cogra

Energie bois

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	25,6%	0,2%	4,7%	20,6%
Perf Small 90	20,6%	4,2%	13,5%	27,1%

Informations boursières

Capitalisation (M€)		15,8
Nb de titres (en millions)		2,65
Volume moyen quotidien 12 mois (titres)		1338
Extrêmes 12 mois	4,54 €	6,40 €

Actionnariat

Flottant	46%
Personnes morales	46%
Personnes physiques	8%

Données financières (en M€)

au 30/06	2012	2013	2014e	2015e
CA	13,0	17,0	19,9	23,3
var %	26,0%	30,1%	17,2%	17,2%
EBE	1,2	0,5	2,5	3,7
%CA	9,2%	3,1%	12,4%	16,0%
ROC	0,5	-0,2	1,0	2,5
%CA	3,9%	-1,1%	5,2%	10,9%
RN	0,3	-0,2	0,6	1,6
%CA	2,7%	-1,1%	3,1%	6,9%
Bnpa (€)	0,16	-0,08	0,25	0,68
Bnpa dilué (€)	0,16	-0,07	0,23	0,60
Gearing (%)	-12%	-9%	7%	-8%
ROCE (%)	5%	-2%	6%	14%
ROE (%)	5%	-2%	6%	12%
Dette nette 2013	-0,7			
Dividende n (€)	-			
Yield (%)	-			

Ratios

	2012	2013	2014e	2015e
VE/CA (x)	1,1	0,8	0,7	0,6
VE/EBE (x)	11,6	26,6	5,6	3,7
VE/ROC (x)	27,1	ns	13,5	5,5
PE (x)	45,6	ns	26,1	9,8

Analyste :

Laure Pédurand
01 44 70 20 78
lpedurand@elcorp.com

Augmentation de capital par placement privé de 1,2 M€ Point sur l'activité au T1

Actualité

Cogra annonce le succès d'une augmentation de capital par placement privé avec suppression de DPS de 1,2 M€ auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés. Ce sont ainsi 203 667 nouvelles actions qui ont été émises au prix de 6,00 € / action, faisant ressortir une faible prime de 0,6% par rapport à la moyenne pondérée de la valeur du titre des 20 dernières séances de bourse. La dilution totale est de 7,7%.

Le produit de cette opération sera utilisé pour financer le reconditionnement de l'usine de Mende en centre de stockage, tandis que la production a récemment été transférée à Séverac-le-Château. La nouvelle usine a par ailleurs été mise en route fin septembre et devrait être totalement opérationnelle début novembre. La capacité de production étant plus de 3 fois supérieure à celle de Mende, la société renforce ses stocks et se prépare ainsi à l'hiver où la demande est 2 fois plus importante.

Compte tenu d'une trésorerie nette de 0,7 M€ au 30 juin dernier et de ce nouvel apport cash, Cogra dispose d'une structure financière solide pour accompagner la montée en puissance de la demande.

Chiffre d'affaires T1 2013-14 : une croissance de 12%, freinée par la transition de la production

Sur le premier trimestre de l'exercice 2013-14, Cogra a réalisé un CA de 3,5 M€ vs 3,2 M€ au T1 2012-13, soit une hausse de 11,7%.

La croissance au T1 a été portée par les 2 activités de Cogra. Nous notons un rebond des ventes de poêles à granulés de bois (+23% en volumes), signe que les actions marketing commencent à porter leurs fruits. La croissance des granulés de bois a été plus modérée en raison notamment de la transition de la production de Mende vers Séverac-le-Château et de la volonté du management de conserver suffisamment de stocks en cas de difficultés techniques au démarrage de la nouvelle usine.

Ce trimestre étant une période de transition, la croissance a été ralentie mais n'est pas représentative du potentiel de croissance qui s'offre à Cogra ces prochains mois : 1/ la société bénéficie d'un carnet de commandes très bien orienté, 2/ la filière du granulé de bois bénéficie d'un avantage écologique avec 5 fois moins d'émission de CO2 que le gaz naturel, 7 fois moins que l'électricité et 14 fois moins que le fioul domestique, 3/ mais aussi d'un avantage économique puisque le granulé est environ 20% moins cher que le gaz naturel, 35% moins cher que le fioul domestique et 60% moins cher que l'électricité. Nous restons confiants dans la capacité de Cogra à délivrer une croissance annuelle supérieure à 17% qui devrait être accompagnée d'un redressement des marges.

Recommandation

Suite à cette publication et à la mise à jour de notre modèle de valorisation, nous maintenons notre objectif de cours à 7,20 € ainsi que notre recommandation à Achat.

Prochain évènement : Publication du CA T2 2013-14 le mardi 14 janvier 2014

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Corporate portent sur les douze prochains mois et sont définies comme suit :

Achat : Potentiel de hausse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, assorti d'une qualité des fondamentaux.

Accumuler : Potentiel de hausse du titre compris entre 0% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Alléger : Potentiel de baisse du titre compris entre 0% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Vente : Potentiel de baisse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, valorisation excessive.

Sous revue : La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), d'un changement d'analyste ou d'une situation de conflit d'intérêt temporaire entre Euroland Corporate et l'émetteur.

Historique de recommandations à compter du 04/09/2013

Achat : depuis le 18/09/2013

Accumuler : du 04/09/2013 au 17/09/2013

Alléger : (-)

Vente : (-)

Sous revue : (-)

Historique des recommandations du 29/10/2012 au 03/09/2013 :

Achat : du 29/10/2012 au 22/01/2013

Neutre : du 23/01/2013 au 03/09/2013

Vendre : (-).

Sous revue : (-).

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).

2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.

3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.

4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.

6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).

7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Non	Non	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière.

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Corporate s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Corporate, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre. Il est important de noter qu'EuroLand Corporate conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Corporate, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate. Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, seules les personnes considérées comme « personnes autorisées ou exemptées » selon le « Financial Services Act 1986 » du Royaume-Uni, ou tout règlement passé en vertu de celui-ci ou les personnes telles que décrites dans la section 11 (3) du « Financial Services Act 1986 (Investment Advertisement) (Exemption) order 1997 » peuvent avoir accès à ce document. Celui-ci ne saurait être distribué ou communiqué, directement ou indirectement, à tout autre type de personne. Toute personne qui viendrait à être en possession de cette publication doit s'informer et respecter de telles restrictions. De même, cette publication ne peut être diffusée aux Etats-Unis ni à ses ressortissants. Les valeurs mobilières faisant l'objet de cette publication n'ont pas été enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission et envoyer ces études à un résident des États-Unis est interdit.

Il est possible que EuroLand Corporate ait conclu avec l'émetteur sur lequel porte l'analyse financière un contrat en vue de rédiger et diffuser une (ou plusieurs) publication(s), laquelle (lesquelles) a (ont) été relue(s) par celui-ci. Toutefois, le cas échéant, ces publications ont été réalisées par EuroLand Corporate de façon indépendante, conformément à la déontologie et aux règles de la profession.

EuroLand Corporate

17 avenue George V
75008 Paris
01 44 70 20 80